

pourra avoir la même attitude que l'autre a eue en 1979 et 1980. A la place de projets d'envergure, nous pourrions compter sur des projets plus modestes pour mettre en valeur nos immenses réserves de pétrole lourd.

Pour le propriétaire moyen du nord de l'Ontario, une telle suggestion paraît passablement abstraite. Il faut qu'il soit au courant, mais il comprend beaucoup mieux le programme de remplacement. Dans ma circonscription, des bulldozers sont à l'œuvre sur la rive nord du lac Huron pour aménager le gazoduc. Ce gazoduc d'une valeur de 51 ou 52 millions transportera du gaz depuis Sault Sainte-Marie jusqu'à Blind River, Elliot Lake et peut-être, si on suit mes conseils, à chaque collectivité de la rive nord.

C'est la confusion la plus complète de l'autre côté de la Chambre. Dans le cadre du Programme d'expansion des réseaux de distribution (PERD), le gouvernement dépense quelque 33 millions pour alimenter cette région en gaz naturel. En même temps que l'on paie les bulldozers pour déplacer la terre, le gouvernement supprime le PCRCP, si bien que les propriétaires de Blind River et d'Elliot Lake, surtout les gagnepetit, ne pourront bénéficier de \$800 pour faire installer le gaz naturel. Pour les personnes à revenu élevé, cela ne change pas grand-chose. Elles dépenseront l'argent et comme elles gagnent beaucoup, sans doute qu'elles perdraient de toute façon la moitié de la subvention. Cependant, les mères chefs de ménage, les veufs et les pensionnés qui paient \$1,100 ou \$1,200 par année pour se chauffer au mazout, voudraient bien profiter du programme. Au lieu de devoir dépenser \$2,300, ils auraient pu toucher \$800 et ne déboursier que \$1,500. Et au bout de trois ans environ, ils auraient suffisamment épargné, car le gaz naturel coûte moins cher et un nouveau système est plus efficace, pour payer le prix initial de l'installation.

Le gouvernement prête les deux tiers des frais d'aménagement du gazoduc d'une part et, de l'autre, il supprime une subvention qui aiderait les familles à faible revenu. J'ai dit au ministre que le gouvernement devrait plutôt dépenser 33 millions pour le gazoduc et prolonger le PCRCP jusqu'à l'automne ou plus tard encore, de sorte que le gaz naturel soit installé en octobre et en novembre, ce qui permettrait aux propriétaires de profiter du programme. J'invite donc le gouvernement à mettre de côté le projet de loi et à poursuivre le programme.

Dans les prévisions de dépenses du gouvernement du Canada publiées il y a environ deux semaines, nous voyons que le Programme d'encouragements du secteur pétrolier coûtera 1.6 milliard. Ces subventions donneront un sérieux coup de main aux travaux de prospection au large de la côte est, dans le haut Arctique et dans la mer de Beaufort, et elles avantageront particulièrement les sociétés canadiennes.

• (1530)

Si nous avons assez d'argent pour le secteur tertiaire desservant le secteur énergétique, nous devrions, à mon avis, pouvoir consacrer 160 ou 170 millions de dollars aux programmes de remplacement du pétrole et d'isolation thermique des maisons. Le PITRC nous permet d'économiser de l'énergie et le programme de remplacement du pétrole, d'économiser du pétrole en convertissant au gaz naturel les chaudières et les usines qui en sont alimentées. C'étaient là les objectifs de ces programmes qui ont eu beaucoup de succès et que nous devrions maintenir.

### Remplacement du mazout—Loi

**M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles):** Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que j'ai appuyé la motion de mon collègue, le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy), demandant le renvoi du projet de loi à six mois. Notre groupe estime que le mieux serait que le projet de loi soit retiré, mais nous voulons bien admettre que six mois de prolongation du programme seraient utiles à ceux qui veulent profiter à la fois des programmes PCRCP et PITRC.

Je relève que mon collègue, le député d'Esquimalt-Saanich (M. Crofton) est en Chambre aujourd'hui. Il a sûrement dû recevoir comme moi la demande des entrepreneurs électriciens de la région, qui sollicitent une prolongation spéciale du programme pour l'île Vancouver. Les habitants de l'île Vancouver n'ont pu profiter du programme PCRCP avant 1983 parce qu'il y a quelques années, il a été question pendant une campagne électorale de construire un gazoduc en direction de l'île Vancouver. Pour cette raison, les habitants de l'île n'ont pu profiter du programme de substitution du pétrole, si ce n'est en installant de très coûteuses thermopompes. Ce n'est qu'en 1983 qu'ils ont pu profiter du programme en passant au chauffage à l'électricité ou au bois. Une campagne a donc été lancée en faveur de la prolongation du programme au profit des habitants de l'île Vancouver.

Mais je trouve que les deux programmes devraient être prolongés au profit de tous les Canadiens. Ces programmes se sont révélés utiles jusqu'ici. Ils n'ont atteint que la moitié des objectifs qui leur avaient été fixés lorsqu'ils ont été adoptés, et j'estime qu'il faudrait leur permettre d'aller jusqu'au bout. Au lieu de supprimer le programme PCRCP en 1990 comme prévu, il faudrait qu'il puisse continuer.

D'après le gouvernement conservateur, l'arrêt de ces programmes répond à un désir des ministériels de s'attaquer au déficit. Telle semble être la doctrine conservatrice. Mais je me demande si c'est bien là le cas. Est-ce que les ministériels sont tellement désireux de s'attaquer au déficit? S'ils procédaient à une analyse économique de la situation, ils comprendraient que c'est économiquement injustifié.

On peut s'interroger sur l'étymologie du mot «économie». Cela veut dire les lois du ménage. Dans un autre sens, non pas abstrait mais concret, l'économie c'est le fait d'éviter une dépense. Or supprimer ces deux programmes, c'est supprimer des mesures très économiques.

Dans le discours qu'il a fait hier, le député de Regina-Est (M. de Jong) a exposé certaines données économiques de la question. Si le gouvernement cherchait vraiment l'économie, il prêterait l'oreille à ce que lui et d'autres députés de l'opposition lui ont dit.

En encourageant les Canadiens à renoncer au pétrole, le programme PCRCP a économisé environ 15.3 millions de barils de pétrole par année. C'est suffisant pour chauffer environ 650,000 maisons. Une bonne partie de ces économies de pétrole ont été réalisées dans l'est du Canada où, comme nous le savons tous, nous avons mis en œuvre des programmes très onéreux de subvention à cause du coût d'approvisionnement en pétrole importé.

Nous pouvons examiner l'aspect économique de la situation sous l'angle de la création d'emplois. De 1977 à 1982, le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes a fourni 44,000 années-personnes de travail, soit 53 années-personnes de travail pour chaque million de dollars dépensés.